



Avis d'adhésion Décembre 2023



**COPA
CHANGE DE
LOOK !**

Avis sur le
nouveau système
de gestion des
adhésions

Avis sur le nouveau système de gestion des adhésions



Nos chers membres,

Comme annoncé au début du mois de décembre, COPA va passer à un nouveau système de gestion des membres (SGM) alimenté par "Glue Up". Cet avis a pour but de fournir aux membres des détails sur cette transition, de répondre aux principales questions sur ce changement et de permettre aux membres de se préparer à ce changement.

Veuillez lire attentivement cette information car il y aura des changements dans la façon dont les adhésions seront traitées. Même si votre adhésion n'est pas renouvelée prochainement, le nouveau système se connectera avec vous pour mettre à jour vos informations d'adhésion afin de s'assurer que COPA dispose des informations les plus récentes pour vous et votre adhésion.

Le nouveau système offrira une multitude de nouvelles fonctionnalités aux membres et la première étape consiste à transférer toutes les informations relatives aux membres d'un système à l'autre. Une fois le nouveau système en ligne, les membres auront davantage d'options en libre-service pour leurs adhésions et, au fur et à mesure de l'introduction de nouvelles fonctionnalités, tous les membres auront accès à de nouveaux abonnements, à des communautés en ligne et à des événements. Les membres auront également un accès mobile à leurs comptes, aux nouvelles, aux bulletins, aux canaux sociaux et à bien d'autres choses encore. Enfin, un nouveau site web sera lancé, qui s'intégrera de manière plus transparente au système d'adhésion et offrira une expérience utilisateur plus fluide pour tous.

Nous vous remercions par avance de votre aide et de votre soutien tout au long de cette transition, et nous espérons que l'efficacité de ce nouveau système se traduira par une meilleure expérience pour tous les membres !

Avec nos meilleures salutations,

L'équipe de la COPA





TRANSITION CALENDRIER

21 Déc.
2023

DERNIER JOUR POUR RENOUVELER LES ADHÉSIONS POUR 2023

À la fermeture des bureaux à 17 heures (heure de l'Est), l'ancien système sera mis hors ligne pour les membres, de sorte qu'aucun renouvellement ni aucune modification des informations relatives aux membres ne pourront être effectués avant la mise en ligne du nouveau système, le 2 janvier.

Les membres qui doivent renouveler leur adhésion entre le 22 décembre et le 2 janvier 2024 verront leur adhésion prolongée jusqu'au 15 janvier pour leur permettre de renouveler leur adhésion une fois que le nouveau système sera en ligne.

22 Déc.
2023

LE SYSTÈME EXISTANT SERA MIS HORS LIGNE

Le système actuel des membres sera mis hors ligne pour permettre la transition des données entre les systèmes.

Aucune mise à jour des profils des membres, y compris les nouvelles adhésions et les renouvellements d'adhésion, ne sera possible tant que le nouveau système n'aura pas été mis en place.

27-29
Déc.
2023

TRANSITION DES DONNÉES DES MEMBRES VERS LE NOUVEAU SYSTÈME

Les données des membres seront chargées dans le nouveau système.

Le nouveau système peut vous envoyer des avis par courriel concernant votre nouvel accès à l'adhésion. Ces avis proviendront de la "no-reply@glueup.com"

Si vous recevez l'un de ces avis, il ne s'agit PAS d'un SPAM et vous pouvez vous connecter au système et consulter ou mettre à jour vos informations personnelles si vous le souhaitez. Vous pouvez également attendre le 2 janvier pour vous connecter, lorsque le nouveau système sera entièrement opérationnel.

Vous ne pourrez pas renouveler votre adhésion pendant la période de gel. Si vous devez renouveler votre adhésion, attendez le 2 janvier pour vous connecter.

02 Jan.
2024

LE NOUVEAU SYSTÈME SERA OFFICIELLEMENT ACTIVÉ

Les membres pourront se connecter pour consulter ou mettre à jour leurs informations personnelles ou renouveler leur adhésion.

Les courriels d'accès aux membres envoyés par Glue Up contiendront des instructions supplémentaires sur la manière d'accéder au nouveau système pour y mettre à jour les informations relatives à votre adhésion.



www.copanational.org



copanational



copanational



copanational



NOTES GÉNÉRALES DE TRANSITION

- Tous les courriels du système adressés aux utilisateurs proviendront de "no-reply@glueup.com ". Il ne s'agit PAS de SPAM, veuillez donc vous assurer que vos paramètres de messagerie sont réglés de manière à autoriser ces notifications.
- Bien que des préparatifs importants aient été effectués pour que cette transition se fasse en douceur, il est possible que, dans certains cas, les informations relatives aux comptes ne soient pas transférées correctement. Il est important que vous vous connectiez et que vous confirmiez que les informations de votre compte d'adhérent sont correctes afin que vous puissiez continuer à accéder à votre compte et à vos avantages.



NOTES SUR LA TRANSITION DU SYSTÈME

- Toutes les données de l'ancien système seront sauvegardées et conservées à des fins de référence conformément aux exigences légales et/ou pour les dossiers des membres.
- Le nouveau système s'appuiera sur votre adresse électronique comme clé principale d'accès au système et à votre compte de membre.
- Si vous n'avez pas d'adresse électronique valide dans votre dossier, COPA vous enverra une lettre à l'adresse de votre domicile avec des informations sur la manière d'accéder à votre compte d'adhérent.
- Une fois votre adhésion transférée et activée, vous recevrez un courriel vous souhaitant la bienvenue dans le nouveau système. Cet e-mail contiendra un lien permettant d'accéder à votre compte d'adhérent.
- Si vous êtes membre d'une entreprise ou d'une famille, le contact principal et toute autre personne ayant un courriel unique recevront un courriel du système leur permettant d'accéder à leur compte.
 - Les membres du compte qui n'ont pas d'adresse électronique unique dans leur dossier devront contacter COPA en indiquant leur numéro de membre et leur adresse électronique afin de configurer leur adresse électronique dans le système.
 - Une fois que le contact principal a activé son adhésion dans le nouveau système, il sera également en mesure d'apporter des modifications aux membres supplémentaires de son compte.
- Si vous êtes membre d'une famille, vous accéderez à votre adhésion par le biais de la section "entreprise" du système. Ce volet permet d'avoir plusieurs membres sur un même compte.



NOTES SUR LA TRANSITION DU SYSTÈME

- Une fois que vous aurez reçu une invitation à entrer dans le système :
 - Veuillez vous connecter à votre compte pour vérifier / mettre à jour vos informations personnelles. Les données ont été modifiées pour permettre une migration propre des informations vers le nouveau système. Les données ont été vérifiées, mais certaines erreurs peuvent encore avoir été commises au cours du processus.
 - Avertissement spécial : Lors de la première connexion, vous pourrez modifier ou ajouter des informations personnelles. Une fois toutes les informations modifiées et sauvegardées, votre adresse électronique principale sera verrouillée et il se peut que vous n'ayez plus accès à d'autres champs d'information à l'avenir. Veuillez effectuer toutes les modifications nécessaires sur votre formulaire de contact avant d'enregistrer vos informations pour la première fois.
 - Avertissement spécial : Votre adresse électronique actuelle sera votre clé principale dans le système. Si des modifications ont été enregistrées sur votre compte, l'adresse électronique principale est définie et verrouillée.
 - Si vous souhaitez modifier cette adresse électronique principale, vous devrez appeler COPA pour qu'un administrateur du système la réinitialise manuellement.
 - Vous pouvez ajouter une adresse électronique secondaire à votre dossier, mais elle ne servira que de sauvegarde pour les communications en cas de défaillance des messages envoyés à votre adresse électronique principale.



NOTES SUR LA TRANSITION DU SYSTÈME

- Lorsque vous vous connecterez au nouveau système, un nouveau numéro de membre vous sera attribué.
 - Ce numéro est unique pour le système "Glue Up" de gestion des utilisateurs.
 - Ce numéro sera différent de votre ancien numéro de membre du COPA mais ne remplacera pas l'ancien numéro pour les membres existants.
 - Vous pourrez toujours voir votre numéro de membre COPA dans le système et l'utiliser dans vos communications avec la COPA.
 - Si vous préférez utiliser le nouveau numéro, c'est également possible.
- Votre carte de membre permanente reste valable tant que votre adhésion est à jour. Vous aurez également accès à une nouvelle carte de membre numérique par le biais du nouveau système et de l'application mobile.
- L'historique de votre adhésion principale a été migré vers le nouveau système, de sorte que tous les avantages et reconnaissances de membre à long terme seront reportés tels qu'ils étaient au moment de la transition.
- Avec le nouveau système, COPA souhaite collecter des informations démographiques sur ses membres afin de mieux comprendre et servir ses membres. Veuillez remplir votre profil de membre autant que vous le pouvez et que vous vous sentez à l'aise avec.



NOTES SUR LA TRANSITION DU SYSTÈME

- Grâce aux nouvelles options en libre-service, il sera plus facile que jamais de mettre à jour votre profil de membre. Pensez à mettre à jour toutes vos informations au moins une fois par an.
- COPA ne partagera jamais d'informations personnelles avec d'autres parties.
- Pour un accès mobile à vos services de membre de COPA, vous pouvez télécharger l'application mobile "[My Glue from Glue Up](#)" pour Android ou ios. Entrez vos informations de compte et vous pourrez accéder à vos informations de membre, et aux nouveaux services COPA, directement depuis votre téléphone.
- Un guide contenant des notes de base sur l'utilisation du système est en cours d'élaboration et sera disponible lorsque le système sera opérationnel en janvier.
- Si vous êtes membre actif et que vous ne recevez pas d'invitation par courriel au nouveau système d'ici le 15 janvier 2024, veuillez communiquer avec le bureau du COPA au 613-236-4901 pour que nous fassions enquête.



NOTES SUR L'ADHÉSION

Conformément à l'article 3 des statuts du COPA :

- "...il y aura une (1) catégorie de membres dans la Société".
- L'adhésion à la Société est ouverte aux individus et aux sociétés, et les adhésions peuvent être divisées en sous-catégories de membres.
- S'il ne s'agit pas d'une personne physique, COPA doit être informée du nom de la personne désignée pour agir en tant que délégué pour voter sur l'adhésion. Le droit de vote est généralement exercé par le principe/propriétaire de l'adhésion ou par une personne désignée.
- Afin de réaligner les pratiques d'adhésion, les modifications des sous-catégories d'adhésion seront simplifiées avec le nouveau système.

Les sous-catégories/types d'adhésion seront les suivants:

- Adhésion régulière (y compris les membres internationaux)
 - Annuelle
 - Mensuelle
- Adhésion des étudiants
- Adhésion familiale (y compris les membres internationaux)
- Adhésion des entreprises
- Adhésion à vie



NOTES SUR L'ADHÉSION

- Dans le nouveau système, les conditions d'adhésion seront modifiées pour une durée d'un an ou une adhésion mensuelle permanente uniquement.
 - Pour les membres qui avaient auparavant une adhésion de 3 ans, la date d'expiration restera inchangée par rapport à l'adhésion actuelle.
 - Note spéciale : Lors de la validation des données de transaction pour le nouveau système, il a été observé que, dans certains cas, l'ancien système avait automatiquement renouvelé certaines adhésions deux fois certaines années. Lorsque cette erreur s'est produite, les comptes des membres ont été mis à jour pour refléter l'expiration réelle sur la base du montant total payé à COPA. Si vous avez des inquiétudes concernant la durée de votre adhésion, veuillez contacter le bureau.
- Le nouveau système offrira une option de renouvellement automatique des adhésions annuelles pour les membres qui souhaitent s'assurer que leur adhésion reste à jour au-delà d'un an. Cette option nécessitera un numéro de carte de crédit valide dans le dossier du membre afin que les paiements puissent être automatisés à la date de renouvellement.



NOTES SUR L'ADHÉSION

- Note spéciale : Avec la mise en œuvre du nouveau système, une nouvelle passerelle de paiement sera également introduite. Pour des raisons de sécurité, nous ne sommes pas en mesure de migrer les informations relatives aux renouvellements automatiques entre les systèmes financiers. Pour les membres qui ont actuellement une carte de crédit dans leur dossier, le système vous informera lorsque le renouvellement de votre adhésion est imminent. Vous devrez vous connecter au système lorsque vous en serez informé et saisir les détails de votre carte de crédit pour votre premier renouvellement. Au moment de cette transaction, vous aurez la possibilité de sélectionner l'option de renouvellement automatique pour les renouvellements ultérieurs.
- Les adhésions mensuelles nécessiteront un renouvellement automatique avec un numéro de carte de crédit valide dans le dossier du membre.
- Les conditions d'adhésion à vie vont être modifiées, de sorte que les nouvelles adhésions à vie ne seront pas disponibles dans un avenir proche. Les conditions révisées pour les adhésions à vie seront annoncées dans les mois à venir.

COPA souhaite remercier les membres à l'avance pour leur aide dans cette transition. Le nouveau système apportera de l'efficacité et des économies à l'association, et nous croyons qu'il permettra aux membres de mieux se connecter avec l'association et les autres membres tout en apportant une expérience d'utilisateur très améliorée lors de l'utilisation du système.



75 rue Albert, Suite 903, Ottawa, ON, K1P 5E7
copanational.org | copa@copanational.org | [@copanational](https://www.instagram.com/copanational)